

DELIBERATION N° 2024-35

EN DATE DU 10 juillet 2024

**CONCERNANT L'ADHESION AU SIAEP DE SAINT SULPICE LES
CHAMPS-VALLIERE**

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 10 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la salle des conseils sous la présidence de Madame POITOU Delphine, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 5 juillet 2024

Présents : POITOU Delphine, BENARD Claire, BOURÉ Michel, TERRACOL Alain, MOREL Jean Claude

Excusé : MARCELLOT Sandra a donné son pouvoir à Claire BENARD.

Absents : COSTE Joël, FAVRE Valery

Alain TERRACOL a été désigné secrétaire de séance

Mme le maire expose :

- Au vu des travaux à prévoir de mise en conformité du réseau de distribution, de traitement de l'eau potable et à la nécessité de sécuriser les ressources
- Au vu de l'interconnexion existant avec le SIAEP de Saint Sulpice les Champs-Vallière
- Au vu des conclusions du schéma directeur
- Au vu de la loi NOTRE
- Au vu du calendrier proposé par la CCCSO concernant l'étude de reprise de compétence et les scénarios présentés.

Madame la Maire propose aux membres du conseil municipal d'adhérer au SIAEP de Saint Sulpice les Champs-Vallière.

Le Conseil municipal après avoir délibéré et voté, à 5 voix pour et 1 abstention :

- décide d'adhérer au SIAEP de St Sulpice les Champs-Vallière ;
- autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes pièces utiles à cette délibération.

Fait le 12 juillet 2024

*Certifié exécutoire par la
maire compte tenu de la
transmission en préfecture
le 15/07/2024 et de la
publication le 15/07/2024*

**La Maire,
Delphine POITOU**



**Le secrétaire,
Alain TERRACOL**

